

Les Infos Municipales

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr
Facebook **Commune de Saint Abraham** - Instagram **communedesaintabraham**
Application **Panneau Pocket** – Chaîne YouTube **Commune de Saint Abraham**



La mairie sera fermée le lundi 30 mai toute la journée ainsi que le matin du mardi 31 mai. Exceptionnellement, pour palier à la fermeture en matinée, la mairie sera ouverte le 31 mai après-midi. Merci de votre compréhension.

Recensement citoyen pour les jeunes nés entre le **1er mars et le 31 mai**.

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

La bibliothèque est ouverte chaque **mercredi et samedi de 15h00 à 17h30**.

Le prêt de livre est gratuit.

AGENDA

17/06 : Fête de la musique
18/06 : Concours de palets
19/06 : Lâcher de truites
25/06 : Kermesse du RPI
28/06 : Concert Osvaldo Carné

VIE MUNICIPALE

CONCOURS DU PLUS GRAND MUSEE DE FRANCE

Lundi 16 Mai nous avons reçu les représentants de ALLIANZ France, mécène du concours et de la Sauvegarde de l'Art Français organisateurs du concours.

Madame le Maire, entourée d'élu.e.s, des membres de la commission Histoire du Patrimoine, des membres de l'équipe d'animation paroissiale et du Père Marcel, a reçu un chèque de 8000€ pour la restauration de la statue de la Vierge à l'enfant. Suite à une forte mobilisation lors du vote en ligne, la commune de Saint Abraham a été lauréate de ce concours.

Merci encore à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés !

Le conseil municipal lors de sa séance du 24 mai a choisi l'atelier de restauration chargé de réaliser l'étude préalable. Il s'agit de l'atelier Régional de restauration de Bignan (56).



CONCOURS MAISONS FLEURIES

La commune est à nouveau inscrite au concours départemental des maisons fleuries. Nous invitons les habitants souhaitant participer à se faire connaître en mairie **avant le 15 juin**. Le concours est gratuit. La commission fleurissement se réunira ensuite pour sélectionner et présenter les maisons candidates au concours via une inscription en ligne. De nombreuses maisons et jardins au sein de la communes méritent de participer à ce concours, n'hésitez pas ! Le jury départemental se déplacera visiter les maisons sélectionnées les 19 et 20 juillet 2022.

OUVERTURE DU REGISTRE CANICULE

Qu'est-ce que le registre canicule ?

Ce fichier recense les personnes souhaitant se faire aider en cas de très fortes chaleurs. Lors du déclenchement du plan canicule par le préfet, les services municipaux contactent les personnes inscrites volontairement pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée, si besoin.

Comment s'inscrire ?

Les personnes âgées fragiles et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire au registre canicule. L'inscription est totalement **confidentielle et gratuite**.

La demande peut être faite par la personne elle-même auprès du secrétariat de la Mairie au 02.97.74.91.55 ou **par un tiers** (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle), elle doit alors être effectuée **impérativement par écrit**. La mairie enregistre l'inscription et adresse un courrier à la personne âgée pour qui l'inscription a été demandée.

MADONE DES MOTARDS

La Madone des motards aura lieu comme chaque année le **15 août** et nous avons la joie d'accueillir le passage des motards sur la commune pour cette édition 2022 qui de Porcaro rejoindra Elven. Pour se faire, nous faisons **appel à bénévoles**. Il vous sera demandé de bien vouloir surveiller la circulation sur le parcours et veiller à ce qu'il n'y ai pas de véhicules lors du passages des motards. **Si vous êtes disponibles et souhaitez contribuer à la bonne organisation de cet événement, merci de vous faire connaître en mairie ou auprès des élu.es au plus vite.**

INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour l'année 2022-2023, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo est ouverte ! Cette inscription se déroule en ligne à cette adresse : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan>.

La date limite des inscriptions aux transports scolaires est fixée au **18 juillet 2022**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée. Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site www.BreizhGo.bzh une FAQ permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire. Les familles peuvent également contacter la Centrale d'appels BreizhGo au 02 99 300 300 (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

VIE DES ASSOCIATIONS

SORTIE ANNUELLE DU CLUB

Le club de l'amitié organisait sa sortie annuelle pour le Lundi 13 juin, destination "La Brière". **Malheureusement, les transports Roger ont fait part ce mercredi 25 mai de l'annulation du transport faute de participants** à cette sortie, c'est également le cas dans d'autres communes.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elles auront lieu les **12 et 19 juin**. Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 18h00**.

PERMANENCES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Rozenn Guégan et Stéphane Hamon, conseillers départementaux du canton de Moréac, tiendront une permanences à la mairie de Saint-Abraham le **24 juin de 10h00 à 12h00 SUR RDV**. Pour les contacter : rozenn.quegan@morbihan.fr ; stephane.hamon@morbihan.fr ou isabelle.chiocci@morbihan.fr (collaboratrice).

RENTÉE AU COLLÈGE

Votre enfant termine sa scolarité à l'école primaire et rentre en sixième à la rentrée prochaine ?

Merci de vous faire connaître à la mairie en contactant le secrétariat par téléphone ou mail **avant le 15 juin**. Il recevra une invitation de la Mairie dans les prochaines semaines.

ACTUALITES

SENSIBILISATION TABAC

Afin d'aider les assurés à diminuer ou arrêter leur consommation de tabac, l'Assurance Maladie du Morbihan propose une consultation offerte avec un tabacologue.

Cette action est menée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne et Tabac Info Service.

Prochaines dates les **mercredis 03 juin, 08 juillet et 12 août**. Inscription par mail : preventionsante.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr



Morbihan



*On parle du tabac :
Envie de diminuer ? d'arrêter ?*

Inscrivez-vous sur :
preventionsante.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr

Nous vous rappellerons pour fixer votre RDV
(Nombre de places limité)

Consultation offerte avec un tabacologue à la CPAM du Morbihan
60 rue Anita Conti à VANNES

vendredi 13 mai	vendredi 3 juin	vendredi 8 juillet	vendredi 12 août
-----------------	-----------------	--------------------	------------------

Tabac Info Service

L'AIDE AUX AIDANTS

Bien souvent, l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) finance principalement les besoins d'aides humaines et les personnes ne peuvent alors pas accéder aux aides au répit au bénéfice de leurs aidants. Pourtant, s'occuper d'un proche quotidiennement pour lui permettre de rester à domicile est un engagement de tous les instants. Les tâches sont multiples et peuvent s'avérer parfois lourdes.

C'est pourquoi le Département a décidé de développer de nouvelles solutions pour l'aide aux aidants en y consacrant de moyens supplémentaires. Désormais, **chaque usager bénéficiaire de l'APA** pour lequel l'évaluation par les services du conseil départemental aura démontré la présence d'un proche aidant, **pourra bénéficier d'une enveloppe annuelle de 7500€ dédiée au financement des solutions de répit.**

Un nouveau dispositif en complément de L'APA destiné aux aidants

De quoi s'agit-il ?

Une enveloppe annuelle de 7500 € qui s'ajoute au montant de l'APA.

Pour qui ?

Tout bénéficiaire de l'APA pour lequel un aidant a été identifié par l'équipe d'évaluation APA pourra bénéficier de cette aide complémentaire.

Pourquoi ?

Cette enveloppe annuelle peut servir à financer différents types d'aides au répit :

- dans des établissements médico-sociaux disposant de places autorisées à cet effet (EHPAD) :
 - ✓ Hébergement temporaire dans la limite de 90 jours par an.
 - ✓ Accueil de jour dans la limite de 150 jours par an.
 - ✓ Accueil de nuit dans la limite de 150 jours par an.
- ou à domicile :
 - ✓ Aides techniques (achat d'un verticalisateur pour soulager l'aidant dans ses gestes quotidiens, ...)
 - ✓ Aides humaines en journée ou la nuit par le biais d'un service prestataire, service d'aide à domicile (SAAD), d'un service mandataire ou via l'emploi direct.
 - ✓ De services de relais au domicile de l'utilisateur.

Ces aides peuvent être cumulées, exemple :

Un bénéficiaire peut solliciter pour 2000 € d'hébergement temporaire, 500 € d'aides techniques et 3000 € de prestations d'un service d'aide à domicile "SAAD" pour des interventions de nuit.

Comment ça marche ?

Après accord avec l'évaluateur APA, le forfait annuel est utilisable sur la base de factures à transmettre au Département (selon le tarif fixé par le Département pour l'accueil de jour et l'hébergement temporaire et selon les tarifs respectifs des SAAD ou services mandataires).

ENVIRONNEMENT

UN LIEU EMBLÉMATIQUE

Le pré des bonnes sœurs, la vieille rivière...les noms sont divers mais on s'accorde tous pour dire qu'il est un espace où il fait bon se poser. Cet endroit est lieu de nombreux rendez-vous ; adolescents, parents et quelques grands parents nostalgiques.

Un espace naturel, agréable, propice aux retrouvailles, pique-nique, balades, ...

Chaque année un particulier taille le pré et ses abords (il en récolte le foin), cette année il ne coupera pas l'herbe pour ne pas risquer de mettre en péril ses animaux.

En effet, de trop nombreuses canettes, bouteilles et autres déchets ont été retrouvés.

D'un geste d'entretien gratuit pour la commune, nous allons demander à un professionnel de broyer cet espace et donc passer à un geste payant. Au-delà de l'aspect financier, il en va à chacun de respecter ce lieu et de ne pas salir ces espaces naturels. Lorsque vous y ferez escale, rappelez-vous que les containers se trouvent de l'autre côté de la route à 150m !



VIE DES ECOLES

Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Domaine de la porte, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h30/19h00



INAUGURATION DE L'ECOLE

La nouvelle école, située derrière la mairie déléguée de La Chapelle Caro, a été inaugurée le **samedi 30 avril**, en présence de nombreuses personnalités et des parents d'élèves. A cette occasion, les enfants ont interprété avec beaucoup d'entrain la chanson « Démocratie ». L'après-midi, à l'occasion des portes ouvertes, chacun a pu venir visiter les nouveaux locaux et inscrire ses enfants pour la rentrée prochaine. La directrice se tient toujours à la disposition des habitants de Saint-Abraham qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école. Prendre rendez-vous au 02.97.74.87.20.



Voyage dans le Val de Loire

Il était temps que ce mercredi 11 mai arrive ! Et c'est avec enthousiasme que les élèves de CE2, CM1 et CM2 et leurs professeurs se sont retrouvés à 6h30 pour un séjour de découverte de 3 jours. Au programme, la découverte des châteaux de la Renaissance en commençant par l'imposant château de Chambord ! Jeudi c'est le musée du Clos Lucé que les élèves ont visité où ils ont pu tester des inventions de Léonard de Vinci. C'en est suivie la visite du château aux 7 dames de Chenonceau. Pour clore ce séjour, les élèves ont été accueilli au château de Langeais avant de découvrir, sous un soleil radieux, les impressionnants jardins à la française de Villandry. Après deux ans sans sortie avec nuitées, ce séjour a été apprécié à sa juste valeur autant par les enfants que par leurs parents. **L'équipe enseignante remercie vivement le dynamisme de l'Amicale Laïque de l'école, le SIVU et les accompagnatrices sans lesquels un tel projet ne pourrait voir le jour.**



Ecole Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh
10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com



RENCONTRE AVEC PROFESSEUR TAUPE

Lundi 25 avril le professeur Taupe a stationné sa "taupemobile" sur le parking à l'arrière de l'école, pour poursuivre notre fil rouge de l'année, sur la sensibilisation à la biodiversité.

Les enfants de maternelles ont profité des défis proposés toute la matinée et l'après-midi les CP ont pu à leur tour découvrir les 20 missions.

Parents et grands-parents étaient invités à nous aider à relever les défis par petits groupes.



La commission kermesse propose à l'occasion, une tombola et une vente de repas "sur le pouce".

Des tickets sont disponibles dans les écoles du RPI, n'hésitez pas à nous contacter.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 9h00-12h30/13h30-17h00. Mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h30. Mardi : 9h00-12h30. Jeudi : Fermeture.
Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h30. Contact : 02 97 74 91 55 Mail : secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent : P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00.

Ruffiac : Mardi et Jeudi 9h00/12h00.

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00.

Destruction de nids de guêpes ou frelons : 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22

